

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_759/10.02.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 48 = 10 = 58 = 03 = 38	L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzaïs), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezey), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmer), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAREUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Participation des collectivités adhérentes au Budget principal pour 2026

Le comité syndical décide à l'unanimité de fixer pour le budget principal du syndicat mixte de développement du Pays Berry St Amandois la participation des collectivités adhérentes comme suit :

- la cotisation par habitants à 1,90 € pour les communes et 1,90 € pour les communautés de communes. Cette contribution est basée sur la population légale des communes (population totale 2023 fixée par le décret 2025-1362 du 26/12/2025 en vigueur au 1^{er} janvier 2026). La population du territoire s'établit à 45 430 habitants.
- une contribution des communes de 1,23 € par habitant pour le financement de la Mission Locale Cher Sud.
- Inscrire une participation du Conseil Départemental à hauteur de 60 300 €.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026

Le Président, Louis COSYNS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_759-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_760/10.02.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 48 = 10 = 58 = 03 = 38	L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmer), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Cotisations aux organismes et subventions pour 2026

Le comité syndical décide à l'unanimité de cotiser aux organismes suivants :

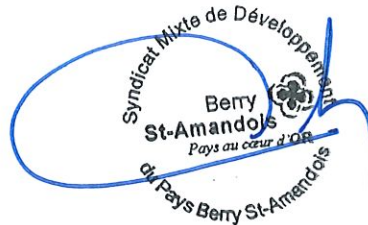
- Agence de Développement Territoire et tourisme (AD2T) du Cher pour un montant de 560 €
- A3P (association régionale des pays) pour 290 €
- ANPP (Association Nationale des Pays et PETR) pour 800 €
- CNAS pour un montant de 896 €
- Association Leader France pour 750 €
- CAUE pour 120 €
- Fédération Nationale de SCoT pour 526,03 € (à imputer sur le budget annexe SCoT)

Etant entendu que certains montants indiqués correspondent aux montants 2025 et devront être actualisés lorsque ces organismes auront défini leurs contributions. Etant également entendu que la cotisation au CNAS pourra être augmentée en fonction du nombre d'agents recrutés. Un crédit global de 4 000 € est inscrit dans le compte 6281.

Le comité syndical décide également à l'unanimité :

- D'attribuer une subvention de 55 878,90 € à la Mission Locale Cher Sud suivant la convention que le Président a été autorisé à signer par délibération du comité syndical du 3 février 2014.
- D'attribuer une subvention de 1 000 € à la Fédération des chasseurs dans le cadre du programme départemental des « jachères et espaces fleuris et apicoles » (compte 65748).

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026
Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_760-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_761/10.02.2026
Nombre de délégués = 99 Présents = 48 Pouvoirs = 10 Nombre de voix = 58 Excusés = 03 Absents = 38		L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venestmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidaiilles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuill).

Objet: Mise en œuvre de la fongibilité des crédits en M57 pour 2026

L'instruction M57 donne la possibilité à l'exécutif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité permet de faire face à une dépense urgente dans un chapitre qui ne dispose pas de crédits suffisants, sans avoir à attendre la réunion de l'assemblée délibérante pour prendre une décision modificative budgétaire. L'assemblée délibérante est informée, lors de la plus proche séance, des virements de crédits opérés.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical décide à l'unanimité d'autoriser le Président, pour l'année 2026, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de :

- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section de fonctionnement pour le Budget principal et les budgets annexes OPAH et SCoT
- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section d'investissement pour le Budget principal.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_761-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026

Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_762/10.02.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 48 = 10 = 58 = 03 = 38	L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grouette), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoit CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmer), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAREUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiaillles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

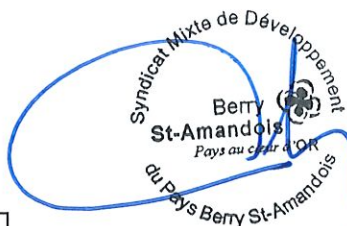
Objet : Validation du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est un outil comptable et budgétaire qui doit être annexé au budget et au compte administratif. Il est, au 1^{er} janvier 2026, composé comme suit :

Tableau des effectifs								
	Date et n° de délibération portant création de l'emploi	Libellé	Statut	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire du poste	Poste budgété	Poste pourvu/occupé par
Filière administrative	du 17/07/2003	Directeur.trice/ agent de développement territorial	Contractuel à durée indéterminée	A	Attaché territorial	35 h	1	1
	N° 04/05 du 21/11/2005	Chargé.e de mission économie/emploi	Titulaire Contractuel	A	Attaché territorial	35 h	0	0
	N° 03/209 du 16/07/2013	Animateur.trice territorial.e de santé	Contractuel	A	Attaché territorial	35 h	1	1
	N° 03/333 du 20/06/2016 modifié par n° 05/513 du 01/12/2020	Secrétaire/Comptable	Titulaire	C	Tous les grades du cadre d'emploi des adjoints administratifs	35 h	1	1
	N° 02/346 du 31/03/2017	Chef.fe de projet SCOT	Titulaire/contractuel	A	Attaché territorial	35 h	1	0
	N° 04/561 du 11/10/2021	Chargé.e de mission Projet Alimentaire de Territoire	Contractuel - <i>Emploi non permanent</i>	A	Attaché territorial	35 h	1	0
	N° 03/558 du 14/06/2021 modifiée par 04/563 du 11/10/2021	Assistant.e CRTE/projet de territoire	Contractuel - <i>Emploi non permanent</i>	B	Rédacteur	35 h	0	0
	N° 05/515 du 12/12/2022	Animateur.trice / gestionnaire LEADER	Titulaire/contractuel	A	Attaché territorial	35 h	0	0
Filière technique	06/09/2002	Chargé.e de développement local	Titulaire	A	Ingénieur territorial	35 h	1	1

Le comité syndical valide à l'unanimité ce tableau des effectifs.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
 Pour copie conforme.
 Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026
 Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_762-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
 Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_763/10.02.2026
Nombre de délégués = 99 Présents = 48 Pouvoirs = 10 Nombre de voix = 58 Excusés = 03 Absents = 38		L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzaïs), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grouette), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENGEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmary), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmary), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAREUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Vote du Budget Primitif 2026 du budget principal

Les compte de gestion et compte administratif 2025 n'ayant pas été votés, le budget primitif 2026 est présenté avec une reprise anticipée des résultats 2025.

Il est proposé au comité syndical, et comme le prévoit notre règlement budgétaire et financier, le **vote global du budget principal primitif 2026 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :**

Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement	Prévu 2026
Chapitre 002 : Déficit antérieur reporté	0,00 €
Chapitre 11 Charges à caractère général	525 818,87 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	278 480 €
Chapitre 042 Dotation aux amortissements et aux provisions	11 340,87 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	95 714 €

Chapitre 67 charges exceptionnelles	0,00 €
Total	911 353,74 €

Recettes Fonctionnement	Prévu 2026
Chapitre 002 Excédents antérieurs reportés	382 339,19 €
Chapitre 013 Atténuations de charges	0,00 €
Chapitre 042 Opération d'ordre de transfert entre sections	3 584,98 €
Chapitre 70 Vente de marchandises	10 920 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	514 509,57 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	911 353,74 €

Investissement

Dépenses d'Investissement	Prévu 2026
Chapitre 040 Opération d'ordre de transfert entre sections	3 584,98 €
Chapitre 20 immobilisations incorporelles	5 000,00 €
Chapitre 204 Subventions d'équipements versées	0,00 €
Chapitre 21 immobilisations corporelles	56 232,09 €
Total	64 817,07 €

Recettes d'Investissement	Prévu 2026
Chapitre 001 Excédent d'investissement reporté	53 314,98 €
Chapitre 040 Immobilisations	11 340,87 €
Chapitre 10222 FCTVA	161,22 €
Total	64 817,07 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité, par chapitre, le Budget Primitif principal 2026 du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_763-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_764/10.02.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 48 = 10 = 58 = 03 = 38	L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoit CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidaiilles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuill).

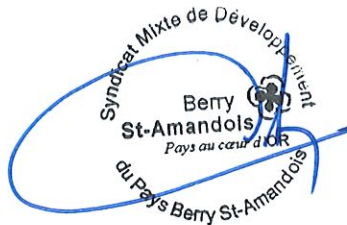
Objet : Participation 2026 des communautés de communes au budget annexe SCoT

Le Scot étant exécutoire, nous allons devoir dorénavant l'animer. En 2026, cette mission reste confiée à l'agent de développement du Pays et nous verrons, pour l'année prochaine, la meilleure façon d'optimiser un poste supplémentaire (poste à 100 % ou mutualisé avec une autre mission du Pays ou d'autres collectivités).

Il est donc proposé de suspendre, pour 2026, la cotisation des communautés de communes.

Le comité syndical décide à l'unanimité de suspendre exceptionnellement la participation des communautés de communes au budget annexe SCoT pour 2026.

**Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026
Le Président, Louis COSYNS**



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_764-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_765/10.02.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 48 = 10 = 58 = 03 = 38	L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzaïs), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Étieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmer), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAREUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Vote du Budget Primitif 2026 du budget annexe SCoT

Les compte de gestion et compte administratif 2025 n'ayant pas été votés, le budget primitif 2026 est présenté avec une reprise anticipée des résultats 2025.

Il est proposé au comité syndical le **vote global du budget annexe SCoT primitif 2026 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :**

Dépenses de Fonctionnement	Prévu BP 2026
Chapitre 11 Charges à caractère général	200 526,03 €
Chapitre 12 Charges de personnel et frais assimilés	99 327,54 €
Total	299 853,57 €

Recettes Fonctionnement	Prévu BP 2026
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	299 853,57 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	0,00 €
Chapitre 75 Autres produits gestion courante	0,00 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	0,00 €
Total	299 853,57 €

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité, par chapitre, le Budget Primitif 2026 du budget annexe SCoT du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_765-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_766/10.02.2026
Nombre de délégués = 99 Présents = 48 Pouvoirs = 10 Nombre de voix = 58 Excusés = 03 Absents = 38		L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmer), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Participation 2026 des communes au budget annexe OPAH

Il est proposé au Comité Syndical, pour la gestion d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, de fixer la contribution des communes sur le mode de calcul suivant :

* Une part forfaitaire de 60 % du montant annuel à récupérer. Cette somme est divisée par le nombre de communes. Ce premier résultat est divisé par deux pour les communes de – de 100 habitants. Le solde est divisé par le nombre de communes de 100 habitants et +.

* Une seconde part variable de 40 % est divisée par le nombre d'habitants et permet d'obtenir le montant de base par habitant pour chaque commune.

Concernant les participations des communes il est proposé de la fixer pour l'exercice 2026

* Une part forfaitaire pour les communes de -100 hab de : 423,53 €

* Une part forfaitaire pour les communes de 100 hab et + de : 900 €

* + 1,06 € par habitant part variable

Cette contribution est basée sur la population légale des communes (population totale 2023 fixée par le décret 2025-1362 du 26/12/2025 en vigueur au 1^{er} janvier 2026). La population du territoire s'établit à 45 430 habitants.

Le comité syndical approuve à l'unanimité le montant de cette participation 2026 des communes pour le budget annexe OPAH du syndicat mixte de développement du Pays Berry St-Amandois.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_766-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026

Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_767/10.02.2026
Nombre de délégués Présents Pouvoirs Nombre de voix Excusés Absents	= 99 = 48 = 10 = 58 = 03 = 38	L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Vote du Budget Primitif 2026 du budget annexe OPAH

Les compte de gestion et compte administratif 2025 n'ayant pas été votés, le budget primitif 2026 est présenté avec une reprise anticipée des résultats 2025.

Il est proposé au comité syndical le **vote global du budget annexe OPAH primitif 2026 par chapitre tel que résumé dans les tableaux ci-dessous** :

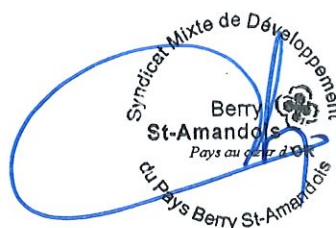
- <u>Dépenses de Fonctionnement</u>	Prévu 2026
Chapitre 11 Charges à caractère général	105 970 €
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	302 428,53 €
Total	408 398,53 €

<u>Recettes Fonctionnement</u>	Prévu 2026
Chapitre 02 Excédents antérieurs reportés	196 191,53 €
Chapitre 74 Dotations subvention et participation	212 207 €
Total	408 398,53 €

Le budget annexe ne comporte pas de section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité, par chapitre, le Budget Primitif 2026 du budget annexe OPAH du Syndicat Mixte de développement du Pays Berry St Amandois tel que résumé dans les tableaux ci-dessus.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_767-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_768/10.02.2026	
Nombre de délégués	= 99	L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	
Présents	= 48		
Pouvoirs	= 10		
Nombre de voix	= 58		
Excusés	= 03		
Absents	= 38		

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grotte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmer), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel),

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cognny), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmer), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAREUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuil).

Objet : Validation du plan de financement pour l'accueil des SESA en 2026

Les étudiants en Service Sanitaire seront sur notre territoire du 30 mars au 3 avril prochain. Le groupe est composé de 20 étudiants en médecine, 16 en kinésithérapie et 6 en soins infirmiers.

Le budget lié à cet accueil se décompose donc de la façon suivante :

Dépenses		Recettes	
<u>Frais d'hébergement</u>			
Gîte Le Mallard	808,40 €	ARS (à solliciter)	5000 €
Gîte Bouzais	811,28 €		
Gîte Le Prieuré	411,96 €		

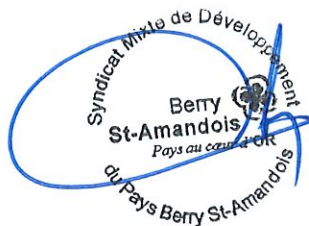
<u>Frais de restauration</u>			
FJT	2850 €		
Café du commerce	150 €	Autofinancement	231,64 €
Collations petits-déjeuners	200 €		
Total	5231,64 €		5231,64 €

Une animation de découverte du territoire va être organisée sous la forme d'un escape game. Son coût, d'un montant de 862,50 €, sera intégralement pris en charge par la CPTS Sud Cher.

Les membres du comité syndical :

- valident à l'unanimité le plan de financement ci-dessus
- autorisent le Président à solliciter les communautés de communes en cas de refus ou diminution de subvention de l'ARS
- autorisent le Président à régler les dépenses pour l'accueil des étudiants et à émettre des titres de recettes auprès des collectivités sollicitées.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_768-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026
Publication : 20/02/2026

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 01_769/10.02.2026
Nombre de délégués = 99 Présents = 48 Pouvoirs = 10 Nombre de voix = 58 Excusés = 03 Absents = 38		L'an deux mille vingt-six, le 10 février, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Drevant sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation : 03 février 2026

Affichée le 03 février 2026

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Gilles BELIN (Arpheuilles), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzaïs), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bertrand DE GANAY (Bussy), Anne-Marie FERRY (La Celette), Bernard RONDELET (La Celle), Claudie LAVERGNE (La Celle Condé), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), Guy DESBOIS (Le Châtelet), Yves DODEMENT (Colombiers), Gilles DELFOLIE (CdC Arnon Boischaut Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Pascal COLLIN (Coust), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Thierry CARU (Epineuil-le-Fleuriel), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Damien RONDET (La Grouette), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Annie RADUGET (Lapan), Nadine SENDEL (Levet), Dominique CHAMPAGNE (Lignières), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmary), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnières), Annie DION (Marçais), Dominique DUBREUIL (Morlac), Didier LERIQUE (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Fabienne LEVACHER (Rezay), Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond), Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Benoît CHAGNON (Saint-Saturnin), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Dominique ROBLIN (Touchay), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel), **Délégué(e)s ayant donné pouvoir :** Marilène ALGRET (Beddes) a donné pouvoir à Benoît CHAGNON, Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental) a donné pouvoir à Emmanuel RIOTTE, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Bernadette PERROT-DUBREUIL, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à Gilles DELFOLIE, Rolande FOUCAT (Culan) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX, Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières) a donné pouvoir à Dominique CHAMPAGNE, Cathy BATISTE (Vallenay) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Sonia TOUZET (Venesmes) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Didier OLIVE (Villecelin) a donné pouvoir à Serge AUDONNET.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogn), Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Franck DAUMIN (Nozières), Yan CADIER (Orcenais), Gilles LAVEDRINE (Osmary), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAREUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Bruno CHAGNON (Reigny), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois), Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Nicolas DESESSART (Senneçay), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon), Louis-Jean CABAT (Vernais), Alain RIEU (Verneuill).

Objet : Plan de financement de l'animation du Contrat Local de Santé de décembre 2025 à novembre 2026 et autorisation au Président de solliciter la participation des financeurs

Le Président présente le plan de financement pour l'animation du Contrat Local de Santé de décembre 2025 à novembre 2026 :

Dépenses		Recettes	
Salaires	43 200 €	ARS	25 000 €
Frais de fonctionnement (15 %)	6 480 €	Conseil Régional CRST (subvention écartée)	14 700 €
		Autofinancement	9 980 €
Total	49 680 €		49 680 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ce plan de financement et autorise le Président à solliciter une subvention auprès de l'ARS et du Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 10 février 2026

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20260210-01_769-CS100226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2026

Publication : 20/02/2026